

Image not found or type unknown



Enfants conçu hors mariage

Par **victor280266**, le **01/03/2008** à **08:01**

Bonjour. Mon ex femme a eu un enfant pendant notre mariage mais je n'en suis pas le pere. (je l'ai appris apres!)rn Lors du divorce mes deux enfants avaient demander a vivre avec moi (et c'est ce qui s'est produit). Seulement quand la mere a appris a thomas que je n'etait pas son pere il a demandé à repartir vivre avec sa mere (il a obtenu ce qu'il voulait, via le juge bien sur). Je paye une pension tous les mois. Depuis plus de nouvelle (il a bientôt 17 ans) il n' m'appelle jamais. Je ne peux pas l'avoir au tel (je tombe sur sa messagerie), pas de bonne année , pas d'anniversaire. Cela va faire un an. rnJe souhaite qu'il reprenne le nom de sa mere (lui aussi au dire de la famille). Peut-on dénoncer une paternité ou etre dechu des droits parentaux pour un motif similaire. La demande viendrai de moi. Je precise qu'avant de partir rejoindre sa mere, il a mis "un beau bordel" dans ma nouvelle vie.rnmerci de vos reponse